

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200)
HazCom 2012

Date d'émission: 01/01/2019 Date de révision: 01/01/2019 Version: 2.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir
Code produit : Non disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Protecteur pour le cuir

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

Phoenix A.M.D. International Inc.
41 Butler Court
Bowmanville, ON L1C 4P8
T 1 800 661-7313

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 1 800 661-7313 (9 h à 17 h HNE, du lundi au vendredi)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Non classé.

2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH-US

Aucun étiquetage ne s'applique.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

Sans objet.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Sans objet

SECTION 4 : Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

4.1. Description des premiers secours

Mesures de premiers secours après inhalation : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des conseils/soins médicaux en cas de malaises.

Mesures de premiers secours après un contact avec la peau : Si une irritation se développe, rincer immédiatement la peau à grande eau. Obtenez des soins médicaux si l'irritation persiste.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau. Enlever les verres de contact, lors du port. Si l'irritation persiste, obtenir des soins/conseils médicaux.

Mesures de premiers secours après ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des conseils/soins médicaux en cas de malaises.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, l'assèchement, dégraissage et gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des malaises ou des douleurs, un clignement excessif et du larmolement, avec une rougeur et un gonflement conjonctivale.

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des malaises gastriques, des nausées ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la fiche signalétique si possible).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, substance chimique sèche.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection durant la lutte contre les incendies : Garder en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6 : Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Isoler la zone à risque et refuser l'entrée du personnel non protégé et non nécessaire.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenez et absorbez le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite), puis mettre dans un récipient approprié. Ne pas jeter dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés.

Méthodes de nettoyage : Ramassez le matériel et placez-le dans un conteneur de stockage. La zone de déversement peut être glissante.

6.3. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour de plus amples informations sur l'équipement et les vêtements de protection et la section 13 pour des conseils sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brumes. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage : Garder hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à température ambiante. Garder à l'abri de la chaleur extrême et de la congélation.

7.3. Utilisation finale particulière

Non disponible.

SECTION 8 : Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Sans objet.

8.2. Gestion de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Portez des gants si vous manipulez de grandes quantités.

Protection des yeux : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, portez un appareil respiratoire.

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Maintenir les niveaux en dessous des seuils communautaires de protection de l'environnement.
Renseignements additionnels : Ne pas manger, fumer ou boire aux endroits où le produit est manipulé, transformé ou entreposé. Se laver les mains soigneusement avant de manger ou de fumer. Manipuler conformément aux pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

Forme physique	: Liquide
Apparence	: Lotion
Couleur	: Blanc
Odeur	: Inodore
Seuil de perception de l'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: 7 - 8
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'inflammation	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation (butylacétate =1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Limite explosive	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,998
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans l'eau
Coefficient de répartition octanol/eau	: Aucune donnée disponible
LogP	: Aucune donnée disponible
Température d'autoinflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 13000 - 17000 cP @ 25 °C axe 6 @ 12 RPM

9.2. Renseignements additionnels

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Excès de chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Substances incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : Oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

DL50 rat, oral	> 2 000 mg/kg
DL50 lapin, cutané	> 2 000 mg/kg
LC50 rat, inhalation	> 20 mg/l/4h

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1. Toxicité

Écologie — général : Non établi.

12.2. Persistance et dégradabilité

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Persistance et dégradabilité : Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets nocifs

Effet sur le réchauffement climatique : Pas de dommages écologiques connus causés par ce produit.

SECTION 13 : Éliminations des déchets

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés conformément à l'ensemble de la réglementation locale, provinciale et fédérale en vigueur. Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ministère des Transports (DOT)

Conformément à DOT

Non réglementé pour le transport

Renseignements supplémentaires

Renseignements additionnels : Aucune information supplémentaire disponible

Précautions spéciales de transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

SECTION 15 : Renseignements sur la réglementation

15.1. Réglementations du gouvernement américain

Tous les composants de ce produit sont énumérés, ou exclus de la liste, sur l'inventaire de la *United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA)* :

Extrait de <i>Matricaria recutita</i>	CAS No 84082-60-0
Extrait de sauge (<i>Salvia officinalis</i>)	CAS No 84082-79-1
Extrait d' <i>Urtica dioica</i>	CAS No 84012-40-8
Extrait de romarin	CAS No 84604-14-8
Extrait d' <i>Aloe vera</i>	CAS No 85507-69-3

15.2. Réglementations d'État américain

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Réglementations locales ou d'État : Inconnu.

PROTECTEUR REVITALISANT EXCELSIOR pour le cuir

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

SECTION 16 : Renseignements additionnels

Date de préparation : 01/01/2019
Date de révision : 01/01/2019
Version : 2.0
Renseignements additionnels : Aucun.

Avis de non-responsabilité : Nous croyons que les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. L'information peut ne pas être valide pour ce matériel s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matières. Il revient à l'utilisateur de s'assurer que ces renseignements sont pertinents et complets pour ses propres besoins.